N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ !

A l'approche des vacances d'été, pensez au renouvellement de vos titres d'identité (carte d'identité ou passeport)

Anticipez vos demandes pour plus de sérénité.

S'adresser à votre mairie pour la carte d'identité ou à la mairie équipée pour le passeport biométrique

Pour plus d'informations, consultez : www.interieur.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'INTERIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION